



OTTAWA, le 15 décembre 2020 – La Société canadienne d'allergie et d'immunologie clinique (SCAIC) est au courant des rapports des médias portant sur deux travailleurs de la santé aux National Health Services au Royaume-Uni (RU) qui ont présenté des effets indésirables le 8 décembre 2020 après avoir reçu le vaccin de Pfizer/BioNTech contre la COVID-19. Il s'agit du même vaccin qui a été approuvé pour utilisation au Canada le 9 décembre 2020. Suite à ces rapports du RU, Public Health England au RU a initialement pris une approche prudente dans ses recommandations générales.

La SCAIC est la plus importante société professionnelle nationale de spécialistes médicaux qui représente des médecins canadiens ayant une expertise particulière en allergie et immunologie et qui sont les premiers experts du diagnostic et de la prise en charge des affections allergiques, y compris l'allergie aux vaccins. La SCAIC reconnaît que les rapports provenant du RU, et les recommandations générales qui ont suivi, mèneront sans doute et malheureusement à une hésitation face au vaccin. La SCAIC tient à souligner que la majorité des gens ayant des antécédents d'allergies pourront recevoir le vaccin contre la COVID-19 en toute sécurité.

Les données sur l'innocuité découlant des essais cliniques liés au vaccin de Pfizer/BioNTech contre la COVID-19 n'ont pas révélé un nombre important de cas d'anaphylaxie. Comme pour tout vaccin, il existe une possibilité d'effets indésirables, notamment de réactions allergiques.

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) a spécifiquement identifié le polyéthylène glycol (PEG) à titre d'allergène potentiel dans le vaccin de Pfizer/BioNTech; or, la SCAIC souhaite faire observer qu'en date d'aujourd'hui, le PEG n'a pas été confirmé comme étant à l'origine des réactions indésirables signalées au RU. **On retrouve le PEG dans une multitude de produits qui sont bien tolérés par de nombreuses personnes au Canada chaque jour**, notamment les préparations intestinales pour les interventions chirurgicales, certains laxatifs et autres médicaments, certains produits de soins de la peau et cosmétiques et divers aliments et breuvages. En outre, bien que l'allergie au PEG ait été signalée, il est rassurant de noter qu'**aucun cas d'anaphylaxie lié au PEG dans les aliments et les boissons n'a été signalé.**

Ainsi, la SCAIC tient à saluer les [conseils avisés de Santé Canada au sujet du vaccin de Pfizer/BioNTech contre la COVID-19](#), qui précisent que **SEULES les personnes qui savent qu'elles sont « ... allergique[s] à l'un de ses ingrédients » ne devraient pas recevoir le vaccin de Pfizer/BioNTech contre la COVID-19.** Santé Canada recommande également aux gens qui ont « déjà eu une réaction allergique grave à un autre vaccin, à un médicament ou à un aliment ... [d'en] informe[r] [leur] professionnel de la santé avant de [se] faire vacciner. »

La SCAIC souhaite rassurer nos concitoyens qu'à moins d'avoir une allergie préexistante à un composant du vaccin, notamment le vaccin de Pfizer/BioNTech contre la COVID-19, il est sécuritaire de procéder à la vaccination contre la COVID-19. **Par ailleurs, les personnes qui ont d'autres problèmes d'allergies ne sont pas plus susceptibles de faire une réaction allergique au vaccin contre la COVID-19 que la population en général et devraient pouvoir recevoir ce vaccin en toute sécurité : cela comprend les personnes ayant des antécédents de réactions allergiques graves ou d'anaphylaxie à des substances qui ne sont pas des ingrédients de ce vaccin et celles qui ont des allergies alimentaires, l'eczéma, la rhinite allergique (rhume des foins), l'asthme ou une allergie aux insectes piqueurs.**

Nous continuons à surveiller ces rapports de près et à mettre à jour notre site Web, [www.csaci.ca](http://www.csaci.ca), à la lumière de nouveaux renseignements.

### **Au sujet de la Société canadienne d'allergie et d'immunologie clinique (SCAIC)**

La SCAIC, la plus importante société professionnelle nationale de spécialistes médicaux au Canada, représente des médecins, des professionnels paramédicaux et des scientifiques qui ont une expertise particulière dans la prise en charge des affections allergiques et immunologiques. La Société est aussi vouée à améliorer la qualité de vie des personnes qui souffrent d'allergies grâce à la recherche, la défense des intérêts, le développement professionnel continu et l'éducation du public.

### **Pour plus d'information, communiquer avec :**

Louise Tremblay,  
Directrice générale de la SCAIC  
Tél. : 613-986-5869  
Courriel : [info@csaci.ca](mailto:info@csaci.ca)